



Semons la biodiversité



Le 15 Janvier 2014

Madame la Directrice de la DDPP du Var
Direction Départementale de la Protection des Populations
98 rue Montebello
83000 TOULON

Madame la Directrice,

Suite au contrôle de petits maraîchers de l'Ariège par un agent de la répression des fraudes le 17 mai 2013, une lettre dénonçant le caractère abusif de ce contrôle à été adressée à la Directrice générale de la DGCCRF/DDPP le 10 juillet 2013 en courrier recommandé. A ce jour et malgré un rappel envoyé le 3 septembre 2013, il n'y a pas de réponse, pas même un accusé de réception.

Aussi, étonnés par cette non-réponse et estimant que ce sujet particulier n'est qu'une manifestation d'un profond dysfonctionnement de la réglementation sur la semence qu'elle soit végétale ou animale, nous, citoyens et représentants d'organisations professionnelles ou de la société civile, avons appelé à une interpellation de la Direction Départementale de la Protection des Populations du Var le mercredi 15 janvier 2014, par la remise d'une lettre ouverte dénonçant cette situation anormale.

Parce que ces maraîchers, comme dans le Var, ont une activité saisonnière annexe de vente de plants (tomates, poivrons, courgettes, aubergines...), cet agent leur avait signifié qu'ils devaient avoir la carte du GNIS et ne vendre que des plants de variétés inscrites au catalogue, sinon ils seraient passibles d'une amende de 450€. Bien que pour eux, qui vendent moins de 10.000 plants par an, cette carte soit gratuite (pour le moment du moins), cette visite a causé un certain émoi, d'autant plus que jusqu'ici cette activité annexe était tolérée et que ces maraîchers ignoraient même que cette carte était obligatoire.

En effet, rien ne justifie de ne pas répondre à la forte demande des jardiniers amateurs de pouvoir trouver sur le marché des plants leur permettant de cultiver toute la diversité des variétés paysannes, locales ou exotiques qui ne pourront jamais être toutes inscrites au catalogue.

Rien ne justifie non plus l'obligation d'adhésion de paysans à une organisation de professionnels des semences qui de plus s'oppose à leurs droits élémentaires de reproduire, d'échanger et de vendre les semences et les plants issus de leurs propres récoltes.

Et tout justifie au contraire de s'opposer au fait que ce soient en général des salariés de cette organisation professionnelle de semenciers qui effectuent le contrôle du commerce des semences et plants pour le compte de la DDPP.

Il s'agit là d'un conflit d'intérêt manifeste en contradiction avec la loi qui précise que les agents chargés de ces contrôles doivent présenter des garanties d'impartialité et d'indépendance.

Sans remettre en cause les missions générales de la répression des fraudes, nous considérons qu'il s'agit là d'un abus s'inscrivant complètement dans une logique de généralisation du fichage de toutes les activités et de toutes les personnes qui échappent au contrôle des multinationales de la semence.

Nous considérons également que la DDPP aurait mieux à faire que de contrôler des petits maraîchers dont la vente saisonnière de plants assure un léger complément à leurs modestes revenus.

C'est pourquoi nous sommes prêts à soutenir tous ceux qui parmi eux, refuseraient de se mettre en conformité avec cette réglementation manifestement contraire à l'intérêt général, et nous tenons à le faire savoir auprès du public qui doit être informé des enjeux autour des semences et de la biodiversité ainsi que des pressions exercées par le GNIS.

Nous espérons que vous accepterez de recevoir une délégation de nos organisations afin de voir ensemble ce qu'il conviendrait de faire pour que nos légitimes revendications reçoivent comme promis, une réponse de la part de la Directrice générale de la DDPP.

Recevez, Madame la Directrice, nos respectueuses salutations,

Le Collectif :

- Semons la Biodiversité ,
- Bio Consom'acteurs Provence : 06 70 51 06 48 bioconsomacteursprovence@gmail.com
- Confédération Paysanne du Var : 06 78 61 62 93 var@confederationpaysanne.fr

Plus d'informations sur les sites :

www.semonslabiodiversite.com

www.confederationpaysanne.fr

www.bioconsomacteursprovence.com